

LES JOURS HEUREUX

info confinée
du 1er mai 2020

Déficit de la Sécurité Sociale : «*du jamais vu !*» dit le ministre des Comptes publics

**Et voilà qu'on parle à nouveau du déficit de la Sécurité Sociale
On se doutait que cette idée allait ressortir tôt ou tard.**

D'où viendra l'argent promis par le gouvernement (des sommes approchant le budget de l'État) pour juguler les conséquences de la crise du Covid-19 ?

Comment sortir de l'étranglement des services publics et de la protection sociale au nom « *du pognon de dingue* » dépensé et de l'absence d'« *argent magique* » ?

Et bien nous y voilà. Pour une bonne part, c'est sur la Sécurité Sociale que le gouvernement fera peser le coût de cette pandémie.

Son déficit annoncé par le ministre du Budget et des Comptes publics est de 41 milliards. Du « *jamais vu !* » dit-il.

Et, dès les 22 et 23 avril les médias ont repris l'information en chœur.

Mais attention, ne nous laissons pas tromper :

- 1) Il s'agit d'une présentation destinée à nous effrayer et nous désespérer devant l'ampleur du chiffre, dans le but de nous faire accepter la poursuite de la baisse des remboursements de la Sécurité Sociale, au profit des complémentaires.
- 2) N'oublions pas que le budget annuel de la Sécurité Sociale est de l'ordre de 500 milliards et que le soi-disant trou est de l'ordre de 41 milliards, soit un déficit de 8 %. Rien d'abyssal !
- 3) Les exonérations des cotisations sociales (ils disent « *charges sociales* », la Cour des comptes les nomme « *niches sociales* ») atteignent 90 milliards. De plus, en 2019, l'État a versé 40 milliards aux entreprises par le biais du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) sans contrepartie.

Notre système social a donc plus que les moyens de fonctionner correctement, pour peu qu'on le veuille bien !

L'entreprise de remise en cause de la Sécurité Sociale est de nouveau à l'œuvre et ils disposent de la plupart des moyens de communication pour faire accepter leur volonté de diminution de la couverture publique de la santé.

Voilà, sachez-le et faites-le savoir !

contact@lesjoursheureuxrennes.fr